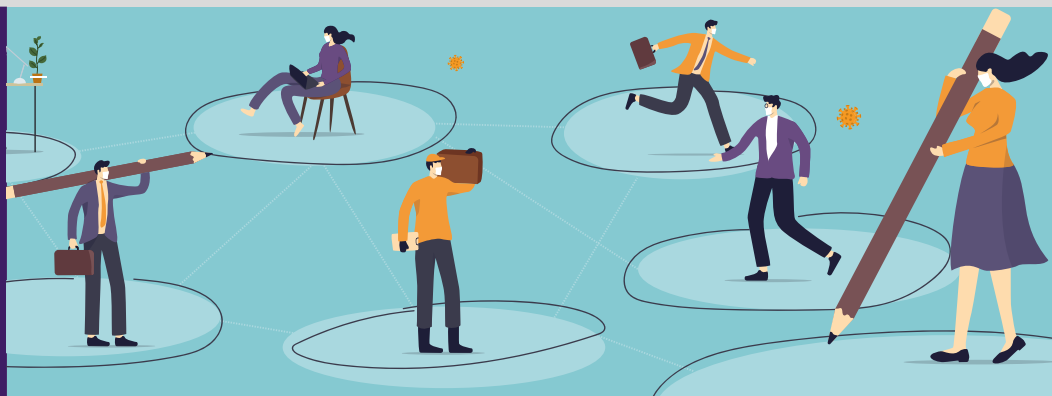


Caroline
David
Consultants



Intégrer
la prévention
des risques liés
au coronavirus
dans l'activité
et l'organisation
du travail,
maintenant et
pour les mois
à venir.



Réinventer
le travail en
consolidant
les innovations
d'organisation,
de process
ou de service
créées lors de
la crise.

Tél. 03 80 57 58 76

cd@carolinedavidconsultants.fr

COVID-19 : organiser l'activité et protéger la santé de vos salariés

Vous êtes dirigeant, RRH, responsable de site :

- TPE et PME, tous secteurs d'activité
- Établissements sociaux et médico-sociaux
- Associations
- Services déconcentrés de l'État
- Établissements publics
- Services de collectivités locales

Notre cabinet est spécialisé en organisation et en prévention des risques professionnels depuis 20 ans :

- C. David, consultante IPRP* avec 30 ans d'expérience dans le conseil et l'amélioration des conditions de travail

Nos valeurs : faire travailler ensemble dirigeant, encadrement, CSE, salariés, pour trouver les meilleures solutions.

**IPRP : Intervenant en Prévention des Risques Professionnels*

TROIS OFFRES POUR VOUS ACCOMPAGNER



1 Accompagnement Starter – 600 € HT

Accéder à notre sélection actualisée en permanence de documents sourcés sur le COVID-19 – Ministère de la Santé, Ministère du Travail, INRS, ANACT, HCSP, ...

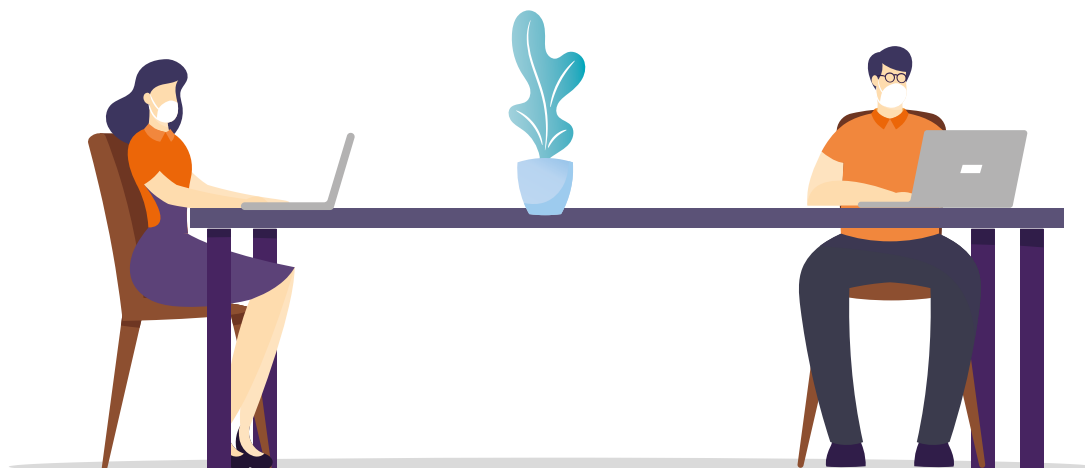
- Les modes de transmission du coronavirus SARS-CoV-2 et les risques d'exposition
- Les mesures pour réorganiser le travail, se protéger de la maladie et protéger vos employés

Bénéficier d'1 point de situation organisationnelle, sanitaire et sociale avec un consultant expert par visioconférence d'1 h 30 sur :

- Les modalités de reprise et de poursuite de votre activité
- Les mesures de prévention déjà prises et envisagées
- Les questions des salariés et du CSE/CHSCT
- Les premiers enseignements de la gestion de crise
- Les éventuels besoins d'appui et d'accompagnement

Être orienté pour la gestion de la période à venir avec 1 note de synthèse :

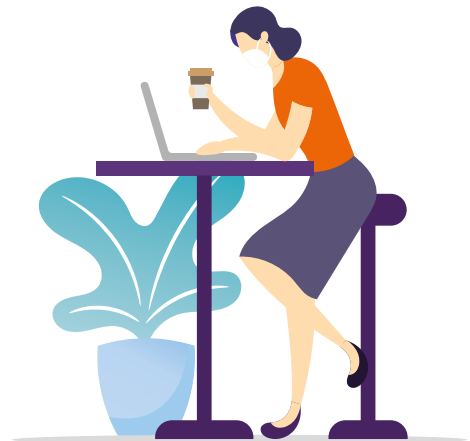
- Les mesures prioritaires et les messages clefs pour vos salariés ou vos agents, vos clients ou vos publics, vos fournisseurs
- Les mesures d'organisation et de prévention collective :
 - Télétravail, management à distance du collectif de travail,
 - Distanciation sociale : horaires décalés, aménagement des locaux et des postes, gestion des flux
 - Nettoyage des locaux et des surfaces de travail, autres mesures d'hygiène
- Les mesures de prévention individuelle : gestes barrières, masques...



2 Accompagnement Secure – 2 400 € HT

En plus de l'Accompagnement Starter :

- **Bénéficier de 3 points de situation supplémentaires avec le consultant expert dédié à votre structure par visioconférence d'1h,**
 - 3 RDV en plus, à la fréquence souhaitée (bihebdomadaire, hebdomadaire, par quinzaine...)
 - Être guidé dans la mise en place et l'évolution des mesures de prévention adaptées à votre activité et à vos situations de travail
- **1 avis d'expert sur 3 documents clefs de votre choix, comme :**
 - Le plan de reprise de l'activité, le plan d'organisation du travail
 - Le plan de continuité de l'activité
 - Les documents obligatoires : document unique (DUERP) et plan de prévention
 - Le plan d'information, le plan de communication interne
- **3 notes de synthèse**



3 Accompagnement Protect – Sur mesure

Prestations sur mesure avec un contrat selon vos besoins pour :

- Accéder à notre sélection actualisée en permanence de documents sourcés sur le COVID-19
- Bénéficier de points de situation réguliers par visioconférence d'1h, sur la durée et à la fréquence de votre choix avec un consultant expert dédié, conclus par des notes de synthèse
- Avoir l'avis écrit de l'expert dédié à votre structure sur tous les documents clefs de votre choix
- Bénéficier de formations sur place et/ou à distance :
 - Pour des activités ou des populations spécifiques, pour répondre à des obligations légales (formations sécurité à l'embauche, ...), pour mettre en œuvre certaines mesures de prévention collective ou individuelle, pour organiser les postes de travail, pour aider les managers (échanges de pratiques)
- Être accompagné sur place et/ou à distance sur un ou plusieurs des thèmes suivants :
 - Évaluation des risques liés au coronavirus et à la nouvelle organisation de l'activité
 - Pilotage d'une cellule de crise et/ou de gestion des alertes
 - Élaboration et mise en place de mesures de prévention actualisées au fur et à mesure de l'évolution de la situation, des connaissances, des préconisations gouvernementales
 - Conduite du changement pour intégrer durablement les nouvelles mesures de prévention dans la poursuite et/ou la reprise de l'activité
 - Association des membres du CSE/CHSCT
 - Information et communication auprès des salariés/agents, des clients/publics, des fournisseurs
- Être appuyé pour réinventer le travail
 - Réalisation d'enquêtes auprès de vos salariés
 - Animation de groupes de réflexion pour consolider les innovations d'organisation, de process ou de services créées lors de la crise



UN PROJET ? CONTACTEZ-NOUS

26 rue Notre Dame - 21 240 TALANT • cd@carolinedavidconsultants.fr • Tél. 03 80 57 58 76

www.carolinedavidconsultants.fr